



CENI/SEA/DIREELCOM/SCRP- 006 -17

COMMUNIQUE DE PRESSE

Antananarivo 22 mars 2017

Dans la quête d'élections transparentes, crédibles et acceptées par tous, la Commission Electorale Nationale Indépendante - CENI - ne cesse d'impliquer les parties prenantes afin que les prochaines échéances électorales puissent se passer dans les meilleures conditions démocratiques possibles.

Pour cette année 2017, la deuxième séance d'information avec les médias et les organisations de la Société civile s'est tenue ce mercredi 22 mars 2017 au siège de la CENI à Alarobia. L'évolution du processus de mise en œuvre des documents stratégiques concernant la réforme du cadre juridique électoral, l'éducation civique électorale et la sensibilisation a été au cœur de cette concertation.

Ainsi, les activités relatives à la réforme du cadre juridique sont en attente de l'adoption du décret portant mise en place de la structure interinstitutionnelle chargée de l'exploitation des recommandations contenues dans les documents stratégiques et de la conception d'avant-projet de textes relatifs à la révision du cadre légal des élections.

Dans le domaine de l'éducation civique électorale et la sensibilisation, le plan opérationnel de la stratégie est actuellement en marche. La CENI s'attelle actuellement au processus de mise en place des 22 centres de coordination régionale et des plateformes techniques de supervision et de suivi au niveau des 119 districts prévus par ladite stratégie.

Après cette réunion de concertation avec les médias et les organisations de la société civile, les partis politiques et les entités publiques seront également informés sur ces évolutions du processus de mise en œuvre des documents stratégiques concernant les réformes du cadre juridique, l'éducation civique électorale et la sensibilisation.